



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 04 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet, à 19h36, le Conseil d'Administration du CCAS de REMOUILLE dûment convoqué, s'est réuni en session, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jérôme LETOURNEAU, Président du CCAS,

Nombre de membres du CCAS en exercice : 11  
Nombre de membres du CCAS présents : 11  
Nombre de Votants : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 Mai 2024

Présents	Jérôme LETOURNEAU, Nicolas BOUCHER, Myriam GERMAIN, Ophélie CONCY-LAIR, Christine ZAKAS, Magali BONNET-AMELINE, Annick CORBINEAU, Denis BOSSARD, Maryvonne GUIBERT, Guy CAILLE
Absents et excusés	Dorothée MORIN (arrivée à 19h43)
Absent	
Secrétaire de séance	Myriam GERMAIN

Il est procédé à l'appel nominal des membres du conseil d'administration. Le quorum est constaté. Monsieur Jérôme LETOURNEAU, Président du CCAS, ouvre la séance à 19h36 et rappelle l'ordre du jour.

### AFFAIRES GÉNÉRALES

- Election du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du CCAS du 23 mai 2024
- Situations particulières

### AFFAIRES FINANCIERES

- Fixation des tarifs pour le repas des aînés du 01 décembre 2024

### QUESTIONS DIVERSES

- Repas des aînés : Définition des groupes de travail
- Organisation de la veille Plan canicule
- Organisation de la Semaine Bleue
- Bilan des actions à mi-année

**D20240704\_01 – Election du secrétaire de séance**

**DÉLIBÉRATION**

En application de l'article L. 2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le président, s'enquiert de la désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Madame GERMAIN propose sa candidature comme secrétaire.

Aucune remarque n'ayant été formulée,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à la majorité (10 voix pour) des membres présents et représentés,

APPROUVE la candidature de Madame GERMAIN comme secrétaire de séance.

**VOTES**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
Jérôme LETOURNEAU, Nicolas BOUCHER Ophélie CONCY-LAIR Christine ZAKAS Magali BONNET-AMELINE Annick CORBINEAU, Denis BOSSARD, Maryvonne GUIBERT Guy CAILLE, Myriam GERMAIN	0	0

**DÉBATS**

Aucune question n'est posée.

**D20240704\_02 – Adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du CCAS en date du 23 Mai 2024**

**DÉLIBÉRATION**

Monsieur Jérôme LETOURNEAU, Président du CCAS, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration en date du 23 Mai 2024.

Aucune remarque n'ayant été formulée,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité (08 voix pour) des membres présents et représentés, 2 abstentions

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil d'administration en date du 23 Mai 2024.

**VOTES**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
Jérôme LETOURNEAU, Nicolas BOUCHER Ophélie CONCY-LAIR Christine ZAKAS	0	Myriam GERMAIN Annick CORBINEAU

Magali BONNET-AMELINE Annick CORBINEAU, Denis BOSSARD, Maryvonne GUIBERT Guy CAILLE, Myriam GERMAIN		
--	--	--

## DÉBATS

Aucune question n'est posée.

D20240704_03 – AFFAIRES FINANCIERES – Fixation des tarifs pour le repas des aînés du 01 décembre 2024
---

## DÉLIBÉRATION

Rapporteur : Ophélie CONCY-LAIR

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) dans ses articles 123.1, L.123-2, L.123-5, Madame CONCY rappelle aux membres de l'assemblée que le repas des aînés sera organisé le 1er décembre prochain à la Salle Henri Claude Guignard. Traditionnellement, ce repas est offert par le CCAS selon le principe suivant :

- aux habitants de Remouillé âgés de 75 ans et plus (75 ans dans l'année),
- aux personnes résidant dans les EHPAD de La Planche, Vieillevigne et Aigrefeuille sur Maine,
- aux élus du Conseil Municipal et les membres du Conseil d'administration du CCAS.

Le président ajoute que certains conjoints de personnes invités âgés de moins de 75 ans souhaitent participer à ce repas et qu'en conséquence il convient de déterminer le prix de leur participation.

**Sur proposition de Monsieur le Président**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à l'unanimité (11 voix pour) des membres présents et représentés,

**FIXE** la participation au repas des aînés pour les conjoints de moins de 75 ans des personnes invitées à 25 € ainsi que pour les conjoints des élus,

**DIT** pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer au repas des aînés :

- qu'un ballotin de chocolat sera offert aux anciens habitants de Remouillé âgés résidant aux EHPAD de La Planche, Vieillevigne et Aigrefeuille sur Maine ;
- et qu'un panier gourmand sera offert à personnes âgées de + 80 ans qui résident sur la commune.

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget CCAS 2024.

## VOTES

POUR	CONTRE	ABSTENTION
Jérôme LETOURNEAU, Nicolas BOUCHER Ophélie CONCY-LAIR Christine ZAKAS Magali BONNET-AMELINE Annick CORBINEAU, Denis BOSSARD,	0	0

Maryvonne GUIBERT  
Guy CAILLE,  
Myriam GERMAIN

## DÉBATS

O. CONCY LAIR rappelle le principe adopté pour le repas 2023 :

Participants résidants à Remouillé à partir de 75 ans dans l'année

REPAS OFFERT	Aînés résidant en maison de retraite
	Elus et membres du CCAS
REPAS PAYANT	Conjoints âgés de -75ans
	Conjoints des élus et des membres du CCAS
BALLOTINS EHPAD	Aînés qui ne participeront pas au repas
COLIS	Aînés de plus de 80 ans qui ne participeront pas au repas

K. ZAKAS questionne les membres sur la possibilité de ramener l'âge des invités à 70ans. M. GERMAIN ajoute que cela permettrait d'attirer plus de participants.

Après échanges entre les membres du CCAS il est remarqué que les – de 75 ans risquent de ne pas se sentir concernés par un "repas des aînés" et que cette possibilité d'étendre le nombre de présence n'a pas été anticipée lors de la préparation du budget.

O. CONCY LAIR présente le bilan financier du repas de 2023 :

	Nombres	Cumuls	Dépenses	Recettes
REPAS	Présents invités ( invitations)	43		
	Conjoints	1		
	Elus + animateur	18		25,00 €
	Conjoints élus	5		125,00 €
VIN			218,20 €	
PAIN			32,00 €	
COLIS	Personne seule	21	522,90 €	
	Couple	3	59,70 €	
BALLOTINS EHPAD	Algrefeuille	11		
	Viellevigne	3	295,82 €	
	La Planche	5		
PETITS ACHATS	Nappes/Serviettes /Aperitif/...		280,00 €	
	ANIMATION	110	3 358,62 €	150,00 €
Prix de vente des repas				
Coût d'un repas seul				
Coût d'un repas + vin + pain				
Coût de la journée par pers				
Coût réel colis 1P				
Coût réel colis couple				
Coût réel d'un ballotin				
Nbre de personnes concernées				
Investissement par personne				
110				
29,71 €				

D. MORIN communique aux membres le devis transmis par « Le Chais de l'Epinay » (ce prestataire avait déjà assuré le repas de 2022). Le prix unitaire annoncé est de 25,72€ HT.

La boucherie de Remouillé, prestataire lors du repas de 2023, a également été sollicitée mais n'a pas la capacité d'établir un chiffrage à cette date, la carte des produits de Noël n'étant pas encore établie.

O. CONCY LAIR rappelle que le nombre de repas payants en 2023 était de 5 soit 150€ de recette.

Les membres sont invités par J. LETOURNEAU à s'exprimer sur un maintien du tarif des repas payants à 25€ pour les conjoints des invités de moins de 75 ans ainsi que pour les conjoints d'élus de membres du CCAS.

## QUESTIONS DIVERSES

### 1. Repas des aînés : définition des groupes de travail

Afin d'organiser au mieux ce temps fort il est nécessaire de prévoir une répartition des tâches entre les membres.

O. CONCY LAIR présente une proposition de thématiques issues de la réunion de préparation de l'année passée. Après échange entre les membres sur les souhaits et les disponibilités de chacun, la répartition est effectuée comme suit :

- Communication en amont auprès des aînés :

O. CONCY LAIR : Préparation de l'invitation et de l'article pour le bulletin municipal.

M. GUIBERT, A. CORBINEAU, G. CAILLÉ : Vérification de la liste des aînés de la commune de 75 ans et plus (Liste de 2023 qui sera fournie par O. CONCY LAIR pour mise à jour et liste des personnes ayant eu 75 ans en 2024 sera fournie par l'accueil de la Mairie).

- Gestion du repas (Plats / pain / vin / café)

D. MORIN présente la proposition de menu du Chais de l'Epinay, la réponse de la commission est attendue pour le 18 juillet => Prestataire retenu par la majorité des membres de la commission.

D. MORIN va informer le prestataire et sera référente de la commission pour le repas.

N. BOUCHER alerte sur le fait que le boucher n'a malheureusement pas pu se positionner et que par correction il est nécessaire de l'informer de la position de la commission. Il est proposé de demander un devis au boucher pour une proposition « bouchées apéritives ».

D. MORIN se charge d'informer le boucher et de lui exprimer cette demande.

N. BOUCHER va demander les devis pour les vins (Apéritif+repas) ainsi que pour des boissons sans alcool.

- Animation

K. ZAKAS présente le prestataire « Nath' why note » <https://www.nathwhynote.com/>

K. ZAKAS va le contacter pour connaître sa disponibilité le 01 décembre et avoir un chiffrage de la prestation.

K. ZAKAS et M. GUIBERT vont travailler ensemble sur la recherche d'animations.

- Logistique (Matériel / Préparation et décoration de la salle)

O. CONCY LAIR fera le lien avec les services technique pour la mise en place de la salle.

K. ZAKAS et A. CORBINEAU se chargent de préparer la décoration de la salle (L'installation du sapin n'est pas encore certaine, la commande risque de ne pas être livrée au 01 décembre...).

#### Organisation de la veille Plan canicule

O. CONCY LAIR souhaite faire le point sur la disponibilité des membres jusqu'au 15 septembre afin d'anticiper les potentiels appels vers les personnes vulnérables en cas de déclenchement du niveau d'alerte orange -Cf pièce annexe 3.

Il est acté par les membres que le « Registre nominatif obligatoire » (Article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles) sera le référentiel utilisé pour les potentiels suivis à réaliser en cas de déclenchement du niveau d'alerte orange.

O. CONCY LAIR rappelle que 16 personnes s'étaient inscrites grâce au questionnaire distribué lors du repas des aînées de 2023 et qu'un bulletin d'inscription a été inséré dans le bulletin municipal de juillet.

En cas de niveau d'alerte orange O. CONCY LAIR contactera les membres de la commission disponibles pour répartir les appels téléphoniques vers les personnes inscrites sur le registre.

#### Organisation de la Semaine Bleue

O. CONCY LAIR présente les projets :

Projet CLIP "Flammes intergénérationnelles" porté par le CCAS et mis en œuvre par le service enfance :

- 2 tournages ont eu lieu à l'EHPAD Mon repos en partenariat avec les Cabanes de Filomaine
- Le montage du clip va débuter
- Le projet sera présenté pour participer au concours de la semaine bleue

Dictée intergénérationnelle le lundi 14 octobre de 14h30 à 16h30 salle Henry Claude GUIGNARD :

- 1 Classe de l'école JDLF participera au projet (CM1-CM2) Réunion prévue le mardi 03 septembre à 16h45 avec l'institutrice
- Participation de l'EHPAD en cours de validation

Randonnée et après-midi jeux le mercredi 02 septembre :

G. CAILLE se charge de contacter l'association organisatrice de la randonnée pour valider la possibilité d'encadrer 2 parcours.

#### Bilan des actions à mi-année :

Aides financières accordées avec comparatif 2023 :

2023			2024		
	Budget prévisionnel			Budget prévisionnel	
	Aides accordées			Aides accordées	
2022-01	Prise en charge fact auto école	130,00 €	2024-01	Bon alimentaire	50,00 €
2023-04	Bon carburant	50,00 €		Bon carburant	50,00 €
	Bon alimentaire	50,00 €	2024-07	Bon carburant	100,00 €
2023-06	Prise en charge fact bilan neurops	450,00 €	2024-09	Prise en charge 50% fact déchets	70,00 €

2023-07	Bon alimentaire	100,00 €		
	Bon alimentaire	100,00 €		
2023-09	Bon alimentaire	50,00 €		
	Bon alimentaire	50,00 €		
	Bon carburant	50,00 €		
	Bon carburant	50,00 €		
2023-10	Bon alimentaire	50,00 €		
<b>Cumul des aides</b>		<b>1 130,00 €</b>	<b>Cumul des aides</b>	
<b>Budget non attribué</b>		<b>1 470,00 €</b>	<b>Budget non attribué</b>	

Rendez-vous avec usagers sur la période :

- 14 RDV :
  - 11 en présentiels
  - 3 téléphoniques
- Typologies
  - 5 pour assistance administrative
  - 5 pour aide financière
  - 2 pour urgence sociale
  - 2 Autres
- 100% des personnes reçues ont été suivies par l'EDS ou le CLIC

Réunions sur la période :

- 4 Conseils d'administration CCAS
- 18 réunions (Département, CSMA, gestion et/ou suivi de projets, etc ...)
- EHPAD « Mon repos » : 2 Conseils d'administration + 1 Assemblée Générale
- SEMES : 2 Conseils d'administration + 1 Assemblée Générale
- Mission Locale : 1 Conseil d'administration + 1 Assemblée Générale
- CLIC : 1 Assemblée générale

L'ordre du jour étant épuisé, toutes les questions ayant été posées, Monsieur le Président clôture la séance à 20h55.

Fait et délivré en séance,  
 Les jour, mois et an que dessus  
 Remouillé, le 09 juillet 2024

Le Président, Jérôme LETOURNEAU

La secrétaire de séance, Myriam GERMAIN

